



LA PECHE DANS LE VENEON....

DEUX JOURS DE PUR PLAISIR !

Deux jours pour « pêcher le Vénéon », deux jours hors du temps pour pratiquer et apprivoiser ce torrent tumultueux et réputé pour cette pratique !

Le Vénéon n'a pas de secret pour Roland qui saura vous transmettre sa passion pour ce sport et vous concoctera un programme sur mesure !

Il saura vous accompagner et vous guider dans la découverte de la pêche en torrent de montagne. Ce séjour se veut avant tout un moment de détente et de plaisir au bord de l'eau.

Encadrement : Roland Claudel : moniteur-guide de pêche.
Initiation ou perfectionnement encadré par un professionnel.

Nombre de participants : 2 personnes maximum.

Hébergement : 1 nuit au Gîte de Plan du Lac en pension complète.

Rendez-vous : Gîte de Plan du Lac

Niveau : Pratique occasionnelle ou régulière de la pêche.

Matériel spécifique : Tenue de montagne. Equipement spécifique finalisé avec le moniteur.
Prêt du matériel de pêche.

Réservation : Office de Tourisme de St Christophe en Oisans – La Bérarde
04 76 80 50 01 / infos@berarde.com / www.berarde.com

FIL DES JOURS

Jour 1

Rendez-vous à 7:00 h au Gîte de Plan du Lac.

Préparation du matériel et découverte du parcours no kill.

Pique-nique fourni pour le midi.

Nuit et dîner au gîte.

Jour 2

Lever et petit-déjeuner très tôt.

Pique-nique préparé par le gîte.

Destination définie avec le guide selon vos envies :

- Vallons de la Lavey, de Lanchatra ou de la Selle.
- Pêche plus en amont dans le Vénéon.
- Pêche en lac de montagne au Lauvitel par exemple.

A partir de 315 € TTC par personne.

Il comprend :

- La pension complète (pique-niques pour les deux jours, la nuit en dortoir, le repas du soir et le petit-déjeuner).
- L'encadrement par un moniteur-guide de pêche.
- Le matériel de pêche (canne à pêche si besoin, appâts).
- La carte de pêche pour le Vénéon (2 jours).
- Attention : Le permis de pêche n'est pas compris.

Infos pratiques :

- Possibilité de contacter le guide en amont pour des informations pratiques.
- Liste détaillée du matériel fournie lors de la réservation.

Conditions de vente :

- Les prix ne comprennent pas les boissons et les dépenses personnelles.
- Le transport jusqu'au lieu de rendez-vous.
- La réservation sera effective à réception de l'acompte fixé à 30% du montant total. Chèque à l'ordre de l'Office de Tourisme de Saint Christophe en Oisans.
- En cas d'annulation, la notification se fera par courrier, la date de réception déterminant la date d'annulation. L'acompte est remboursé pour toute annulation 15 jours minimum avant le jour de départ.
- Le client s'engage à être assuré personnellement pour la pratique en montagne proposée durant le séjour.
- L'Office de Tourisme ne prendra en aucun cas en charge les frais et conséquences d'un accident durant l'activité.
- En aucun cas l'Office de Tourisme ne peut être responsable des dommages ou vols occasionnés à vos biens, bagages ou aux véhicules.
- Les tarifs sont valables uniquement pour l'année en cours.

L'Office de Tourisme dispose d'un agrément qui lui permet de commercialiser ce produit :
N°AU 038 03 0002